AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

PRÉALABLE À LA DÉLIVRANCE DU PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 092 024 24 D0010

DU 7 NOVEMBRE 2024 à 9h00 AU 6 DECEMBRE 2024 à 17h00

Par arrêté n° 2024 264 du 15 octobre 2024, Monsieur le Maire de Clichy-la-Garenne ouvre une participation du public par voie électronique pour le projet CAP WEST soumis à évaluation environnementale après un examen au cas par cas (Art. L. 123-19 du Code de l'environnement).

Cette participation du public par voie électronique est préalable à la délivrance du permis de construire n°PC 092 024 24 D 0010 dont la demande a été déposée 16 mai 2024 par la SCI NEW CAP WEST représentée par Monsieur Charles de COQUEREAUMONT, dont le siège social est situé 50, cours de l'île Seguin à Boulogne-Billancourt,

Le projet objet de la demande de permis de construire est situé 3, allées de l'Europe pour la construction d'un ensemble immobilier de 30241 m² de surface de plancher à usage d'habitation et de commerce.

Le dossier soumis à participation du public par voie électronique sera consultable sur le site internet dédié, à l'adresse suivante :

https://www.registre-numerique.fr/ppve-9-allee-europe-clichy

Un **registre dématérialisé** sera disponible sur le même site internet afin de recueillir les observations et propositions du public, pendant la durée de la participation du public par voie électronique.

Une **tablette numérique** sera mise à la disposition du public dans le respect des contraintes sanitaires à la Mairie de Clichy-la-Garenne, 80 boulevard Jean Jaurès – 92110 Clichy-la-Garenne aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00, afin de permettre un accès au dossier sous forme dématérialisée et au registre dématérialisé – ou à l'adresse mail : urbanisme@ville-clichy.fr

Le dossier de participation du public par voie électronique sera également mis à la disposition du public, sur support papier, pendant toute la durée de la procédure à la mairie de Clichy-la-Garenne 80 boulevard Jean Jaurès – 92110 CLICHY, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le dossier de participation du public comporte :

- La décision de l'autorité environnementale soumettant le projet objet des permis de construire à évaluation environnementale en date du 20 janvier 2023, après un examen au cas par cas ;
- Le dossier de demande de permis de construire accompagné d'une note mentionnant les textes qui régissent la participation du public par voie électronique et l'indication de la façon dont cette étape s'insère dans la procédure administrative relative au projet ;
- L'étude d'impact et le résumé non technique au titre de l'évaluation environnementale ;
- L'avis de l'Autorité Environnementale (MRAe IDF) émis sur le projet en date du 14 août 2024 ;
- Les réponses apportées par la SCI NÈW CAP WÉST, maître d'ouvrage, à l'avis de l'Autorité Énvironnementale ;
- Les avis des services consultés en application des textes législatifs et réglementaires.

A compter de l'ouverture de la participation du public par voie électronique, des renseignements sur le dossier peuvent être demandés et des observations ou questions sur le projet peuvent être adressées auprès de la Mairie de Clichy-la-Garenne – Projet CAP WEST – Direction de l'Urbanisme – Bâtiment administratif 51 rue Pierre 92110 Clichy-la-Garenne – 01 47 15 33 82.

La synthèse des observations et propositions du public sera publiée pendant une durée minimale de trois mois, par voie électronique sur le site dédié.

La personne responsable du projet est Monsieur Charles de COQUEREAUMONT – BNP PARIBAS IMMOBILIER PROMOTION dont le siège social est situé 50, cours de l'île Seguin - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT. Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées à l'adresse mail suivante : <u>ppve-9-allee-europe-clichy@mail.registre-numerique.fr</u>

L'autorité compétente pour statuer sur la demande de permis de construire et le délivrer par arrêté est le Maire de Clichy-la-Garenne.